

Famille Mermet puis Mermety. En 1391 un Mermet est signalé près des Bouchoux d'après l'ouvrage rédigé par le chanoine Vuillermoz « Deux villages en parenté La Pesse et les Bouchoux ». Le patronyme Mermet est en effet très présent dans ce coin de Comté avec toutefois de nombreux noms composés. La présence de Mermet est également signalée dans le canton de Vaud en Suisse. Au début du XV^e siècle le premier Mermet connu dans la région de Montanges est Pierre Mermet. Il est procureur général de Jean Louis de Savoie, prieur commandeur de l'abbaye de Nantua.

Le patronyme reste Mermet jusqu'au XVII^e siècle ; c'est la branche anoblie qui transforme le nom en Mermety, lorsque la famille reçoit par héritage la Seigneurie de Montarfier ainsi que d'importantes charges à Saint Rambert auprès de l'administration qui transforme leur patronyme.

La famille Mermet va occuper la maison forte de Montanges jusqu'au début du XVIII^e siècle où ils vont élire domicile à Dijon pour exercer des responsabilités au Parlement de Bourgogne. Etienne De Mermety le dernier représentant au village laisse le soin au notaire Genolin de Monnetier et au notaire Maurier de Montanges d'assurer la gérance de son imposant domaine acquis au cours des ans à Montanges et Champfromier mais aussi dans le secteur de Chalam et de la combe d'Evuaz.



Mermet Philibert. Né probablement en 1547. Fils de Jean et Philiberte Berroct. Mariage avec Rolande Duraffour. Réside à Montanges.

Châtelain des Montagnes de Nantua. Scribe et Notaire royal à Montanges.

Testament établi le 1 avril 1599. Décède au cours de l'année probablement à Montanges.

1584 : Philibert Mermet entreprend des travaux dans la maison forte de Montanges pour la rendre plus confortable. Cette date « 1584 » figure sur le manteau de l'imposante cheminée de la cuisine à côté de la marque du double chevron de la famille.



Mermet Jean. Né vers 1550. Fils de Jean et Philiberte Berroct.

Prêtre et curé de Champfromier. Archidiacre de la Cathédrale Saint Jean de Belley.

En 1605, lors de la visite pastorale de François de Sales il est toujours curé de Champfromier, mais il ne réside pas au village car nommé au chapitre de Belley. Il se contente de percevoir les revenus de la paroisse faisant accomplir le service de Giron et Champfromier par son vicaire César Guillon.

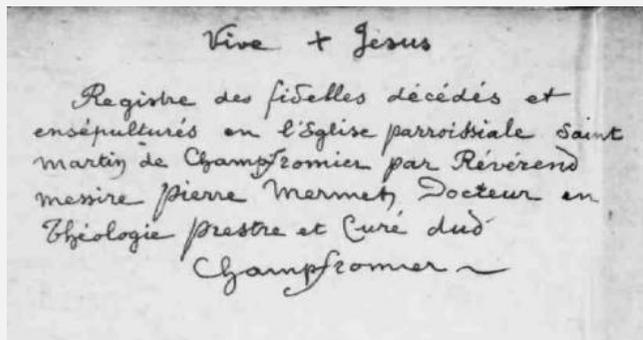
A Montanges Jean Mermet est toujours recteur de la Chapelle des cinq plaies de notre Seigneur, chargé d'y célébrer une messe par semaine, ainsi que de la Chapelle de Sainte Anne et Saint Sébastien appartenant à sa famille. En 1605, lors de sa visite à Montanges François de Sales demande à Jean Mermet de maintenir la chapelle familiale blanchie et dotée suffisamment durant toute l'année, autrement elle sera rasée.

Le 1 octobre 1608 a lieu l'affranchissement de la Terre de Nantua. La transaction est proposée par Benigne Frémiot, président du parlement de Dijon, en qualité de procureur de son fils André Frémiot, archevêque de Bourges et Prieur de Saint Pierre de Nantua. La mainmorte est abolie dans toute la terre de Nantua sauf dans les paroisses de Lalleyriat et Champfromier qui refusent. Les principaux habitants de Montanges se rendent à Nantua dans la grande salle du prieuré, reçus par Jacques de Neufchèse.

Décédé en 1614, son neveu Pierre Mermet lui succède.

Mermet Pierre.

Né en 1575. Fils de Philibert et de Marguerite Duraffour.



Homme d'église, tonsuré en 1610. Curé de Champfromier en 1614.

Il n'a pas encore terminé ses études lorsqu'il doit succéder à son oncle Jean à la cure de Champfromier. Un vicaire est alors nommé dans cette attente qui se nomme Claude Poncet originaire de Belleydoux. (Claude Poncet sera curé de Montanges en 1651). Après la période de troubles dus à la guerre de dix ans que venaient de traverser toute la région, Champfromier et Montanges avaient pour curé Pierre Mermet qui y résidait ayant terminé ses études.

1620 : Il se fait rendre les comptes tutélares de son oncle, Jean Mermet.

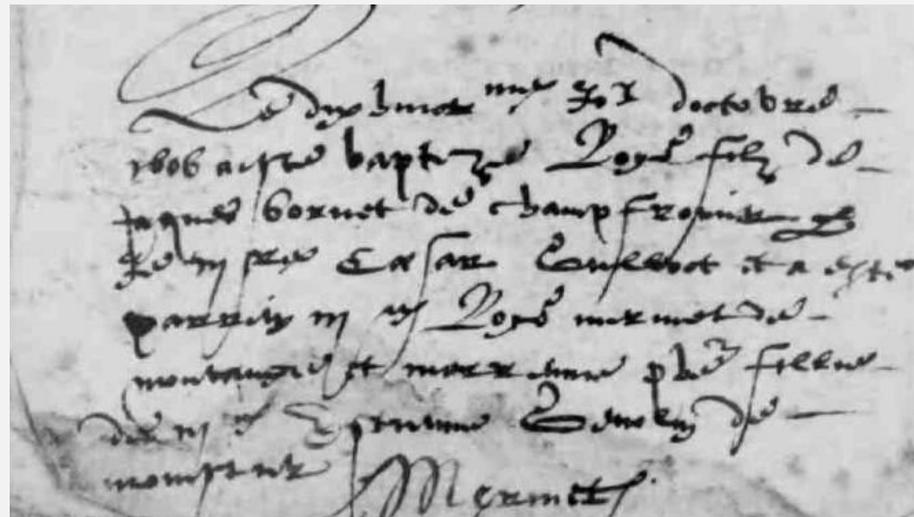
1649 : Il publie de concert avec le sergent-chef Louverier un avis du Prieur de Nantua, Jacques de Neufchèse, informant les hommes taillables de Champfromier selon les anciennes coutumes que s'ils quittaient la Terre de Nantua pendant un an et un jour sans reparaitre, au bout des trois mois suivants leurs biens étaient acquis au Prieur.

Il a ensuite une contestation avec Jean François de Cordon, prieur de Saint Benoît, au sujet de la prébende et de l'archidiaconat de la cathédrale de Belley.

Prébende : Revenu rattaché à certains titres ecclésiastiques.

Archidiacre : Dignitaire ecclésiastique qui visite les curés.

Le poste d'Archidiacre était vacant par le décès de Jean Mermet qui était en poste. Avant son décès il avait résigné son bénéfice de Champfromier au bénéfice de son neveu et il avait voulu probablement le désigner pour son successeur à Belley. Mais l'évêque de Belley, Jean de Passelaigne et le chapitre avaient leur candidat en la personne de Jean François Cordon. Pour faire valoir ses droits Pierre Mermet en appela le parlement de Dijon le 20 avril 1632, mais ce dernier maintint définitivement Cordon à Belley. Pierre Mermet resta purement et simplement curé de Champfromier et garda sa résidence à la cure du village.

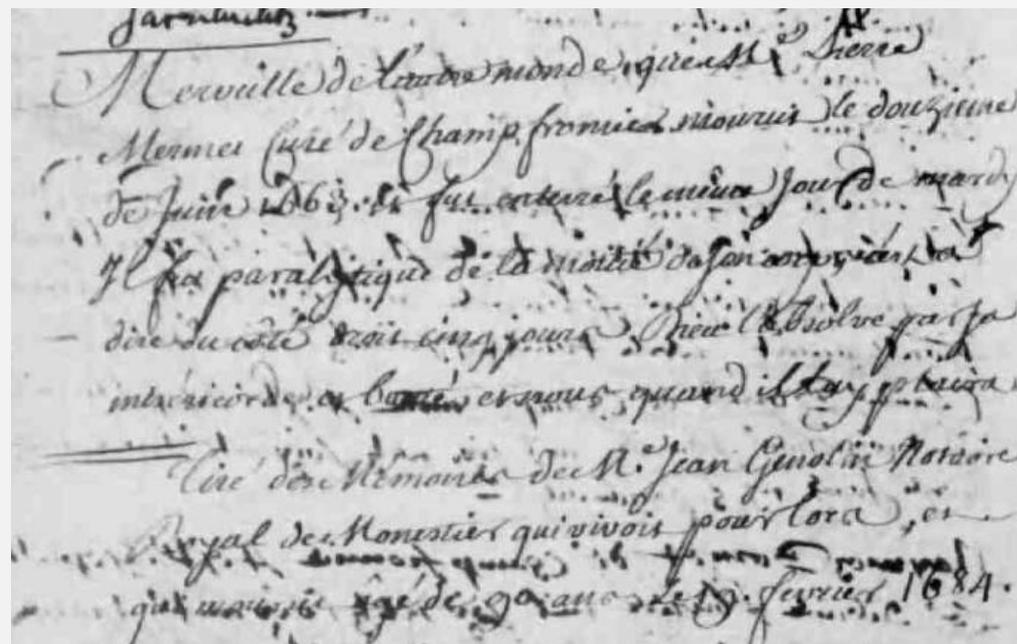


16 mai 1651 : C'est lui qui reçoit l'évêque de Genève lors d'une visite pastorale à Champfromier. L'évêque n'était plus François de Sales mais son neveu Charles Auguste de Sales (1645/1660). Le compte rendu de sa visite est intéressant car il renferme le nom des familles, les obligations du curé et les revenus de ce dernier tant sur Champfromier que sur Giron.

15 juillet 1662 : Il assiste à Montanges aux obsèques de son neveu Henry Mermety, enterré dans la chapelle des cinq plaies de notre Seigneur à l'intérieur de l'église Saint André.

12 juillet 1663 : Décès à Champfromier du curé Pierre Mermet après avoir occupé le poste durant cinquante-deux années. Il fut paralytique de la moitié droite de son corps pendant cinq jours avant son décès.

Il fut enterré le même jour à Champfromier.



Mermet Louys. Né en 1577. Fils de Philibert et de Rolande Duraffour.

Mariage le 22 octobre 1597 avec Marie Clerc, née en 1580, fille d'Honorable Jean Clerc et de Françoise Passerat.

Succède à son père comme notaire à Montanges. Il réside dans la maison forte de Montanges.

Châtelain des Montagnes de Nantua entre 1603 et 1620.

Châtelain de Chezery et Champfromier entre 1616 et 1635.

Fermier du prieur de Nantua entre 1618 et 1636.

1603 : Il reçoit du sieur Cuet, religieux de Nantua, les droits que ces derniers possédaient sur la montagne de Chalam. La famille conservera ses droits jusqu'en 1634. Louis Mermet s'empresse de délimiter ses terres avec celles de la forêt de Montanges. Quelques bornes en pierre marquées du double chevron ont persisté de nombreuses années du côté de Chalam.

14 janvier 1634 : Chalam. Louis Mermety, alors châtelain de Chezery vend moyennant la somme de 568 livres à Bernard Renaud, syndic des hameaux de Montanges, et avec lui, à divers particuliers des trois hameaux qui sont dénommés dans l'acte, achetant tant pour eux que pour les autres habitants à savoir :

« La troisième partie de la montagne de Chalame, commune et indivise pour les deux autres tiers avec les habitants de Montanges. »

Il se trouve donc que les habitants des hameaux et de Montanges se retrouvent au même état où ils étaient avant la vente de 1598 donc de 1439.

En examinant toutes les causes de cet acte et les motifs sur lesquels il repose et la position des habitants, il est facile de se convaincre que cet acte est plutôt un acte qui constitue un emprunt avec engagement d'immeubles pour acquitter la dette qu'un acte positif et formel d'aliénation. La commune de Montanges considérée comme chef-lieu a payé le surplus de la taxe de six mille florins aussi elle n'a pas pris part dans les mille quatre cent vingt florins qui ont été perçus par les seuls habitants des hameaux. Les habitants de Montanges n'ont point stipulé comme vendeur ; ils n'ont paru dans l'acte que pour donner leur consentement en faveur des hameaux à l'engagement du tiers de la montagne. Cet acte a été un acte constitutif d'emprunt déguisé par le nom de vente, on ne peut plus en douter quand on remarque que le sieur Cuet a transmis ses droits au même prix aux frères Mermety. Les frères Mermety ont retrouvé leurs droits moyennant la même somme convertie en une obligation aux habitants des hameaux et pendant ses années il n'a été procédé à aucun partage de la montagne.

Décède à Montanges en 1642.

Mermet Charlotte. Née en 1579. Avant dernier enfant de Philibert Mermet et de Rolande Duraffour.

Mariage le 21 janvier 1597 avec Jean de la Ville, noble et prévôt de Saint Germain.

Le couple demeure au château de Montanges en compagnie de Louis Mermet, son frère.

Par ce mariage a lieu la première alliance de la famille Mermet avec la famille Delaville.

Décès de Jean de la Ville en 1646.

Charlotte Mermet se remarie avec Prosper Reydellet veuf de Claudine Turquet.

Mermet Pierre Anthoine. Né en 1580. Dernier enfant de Philibert Mermet et Rolande Duraffour.

Mariage à Ruffieu avec Demoiselle Faissier. Le couple réside vers Saint Rambert.

Docteur en droit, Juge des appellations de monseigneur le duc de Nemours pour le Bugey.

Conseiller du Roi à l'élection du Bugey et de Gex. Marquis de Saint Rambert.

Décède en 1640.

Son fils :

Pierre Mermety, conseiller du Roi, élu en Bugey et Seigneur du Bessey (St Rambert)

Mariage avec Hélène Prost dont trois enfants non répertoriés.

Décès de Pierre en 1693 et de Hélène en 1695).

Mermety Henry. Né probablement à Montanges en 1612. Fils de Louys Mermet et Marie Clerc. Mariage à une date inconnue à Jeanne Marie Blanc, fille de Pierre Blanc, notaire à Choux, bourgeois de Saint Claude et de Claudine Dalloz.

Descendance : sept enfants.

Docteur en droit. Président du grenier à sel de Nantua. Conseiller du Roi pour la province du Bugey. Châtelain de Montanges, il est à ce titre chargé de la garnison du pays.

1650 : Procès de François Delaville contre Henry Mermety, châtelain de Montanges.

Lesquels n'ont pas payé leur bail des communaux aux habitants et ne les ont pas remboursés des sommes levées pour l'entretien des gens de guerre, alors qu'ils en ont été payés.

François Delaville intervient contre ses cousins à titre d'habitant taxé pour 2tiers environ des sommes.

24.03.1652 (ADT1/018) : Partage.

Entre Henry Mermety, docteur en droit de Montanges et Maître François Delaville, notaire royal de Montanges, des terres et cours d'eau des moulins d'Enfernay acquis des biens de Bernard Morier, par subhastation (saisie) au banc de cour de Montanges (lieu où s'exerce la justice dans une seigneurie)

Enfernay : Moitié du moulin avec la moitié du moulin vieux à charge d'y établir un meunier commun et de réparer les moulins à frais communs.

21.07.1658 : (ADT1/019) : Partage d'échange entre Henry Mermety, seigneur de Montarfier de Montanges, d'une part et Roland et Petit Claude, enfants d'Etienne Ducrest dit des Sanges.

Pour les Ducrest : Deux moulins assis sur le Nant d'Aleyraz, rivière Champfromier, appelés le Moulin d'Enfer et le Moulin d'Amont avec leurs instruments.

Pour Henry Mermety : Des biens en Comté de Bourgogne dans la Seigneurie des Bouchoux au Nerbier at au Berboy , provenant de Bernardaz et de Claudinaz Mathieu, femmes des frères Ducrest.

Montarfier :

Hérite de la seigneurie de Montarfier et porte alors Blason d'azur à deux chevrons d'or. Le patronyme se transforme alors en Mermety de Montarfier.

Montarfier, c'est un arrière fief du chapitre de Belley.

Celui qui a porté le premier le titre de Seigneur de Montarfier est Claude de Corveys, juge mage de Belley en l'an 1500, soit qu'il l'eut acquis du dit chapitre à titre d'inféodation ou autrement ; il ne laissa aucun enfant de Jeanne du Breuil sa femme de laquelle néanmoins il fit son héritière ; elle se remaria à Anthoine de Corron, écuyer seigneur des Marches en Bugey, qui à cause d'elle fut quelque temps Seigneur de Montarfier, mais n'en n'ayant eu la lignée, elle institua héritier Bertrand du Breuil, seigneur de la Bâtie sur Cerdon son neveu,



Qui par ce moyen devint seigneur de Montarfier et après lui Anthoine du Breul, chevalier, baron de la Bâtie, premier maître d'hôtel de son altesse de Savoie, son fils. C'est lui qui le légua à Jacques Flandrin, écuyer, lequel par cette acquisition fut seigneur de Montarfier et en fit hommage au Duc de Savoie Emmanuel Philibert en 1563. Au dit Jacques Flandrin succéda Claude Flandrin seigneur de Montarfier, son fils ; celui-ci se voyant sans enfant de Françoise Ginod sa femme, sœur de Jean Ginod, évêque d'Aoste et nièce de Jean Geoffroy Ginod, évêque et seigneur de Belley, laissa tous ses biens à Melchior du Plastre, écuyer seigneur d'Ambléon, fils de Françoise Flandrin, sa sœur et après en avoir joui quelques temps, il vendit cette seigneurie à Maître Jean Claude de Murs, conseiller du roi et élu en l'élection de Bugey et Gex, qui la revendit au Sieur Montillet, président en la dite élection, aujourd'hui seigneur de Montarfier comme en ayant acquis la plus-value du sieur d'Ambléon.

Cette maison est bien bâtie sur un coteau de la paroisse de Belley à coté du grand chemin de Belley à Pierre Châtel. Henry Mermety en hérita de la veuve du sieur Montillet.

En 1677, Claude François de Mermety succède à son père au titre de Seigneur de Montarfier.

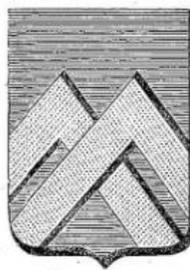
Extrait du Registre des Sepultures de
L'Église Parroissiale St. André de Montange
Du Diocèse de Genève en la partie du
Royaume de France

Le quinzième iour du Mois de Juillet Mil six Cent
soixante Deux, à eses enterré dans la Chapelle
St. Anne et St. Sébastien, dans L'Église Parroissiale
St. André de Montange, Le Sr. Henry Mermety
seigneur de Montarfier, Decedé le iour précédent
et ont assisté au Convoi Le Sr. Mermety Curé de
Champfromier son Oncle et autres Parents dudit Montange

L'Acte cy dessus a esté extrait de Mot a autre et
sans aiouster ny diminuer, du Registre des Sepultures
de L'Église Parroissiale St. André de Montange
du Diocèse de Genève en la partie de France ; par
moy souffigné Prestre et Curé de Present dudit
Montange, que ià Certifie estre véritable ; et
C'est pour servir aux Heritiers dudit fut Sr. Henry
Mermety ; fait et expédié audit Montange, Le
sixième iour du Mois de Juillet, Mil six Cent
septante un

J. Maurier Prestre et Curé
de Montange

MERMETY. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 4, n° 25 : Barbe de Mermety, fille, porte d'azur, à deux chevrons d'or posés de rang, la jambe senestre du premier passant sous la jambe dextre du second.



Cette famille, originaire du Chablais, est d'une ancienne noblesse, si on s'en rapporte aux lettres données à Genève, le 27 février 1480, par Jean-Louis de Savoie, protonotaire et député du Saint-Siège, administrateur de l'église et évêché de Genève, prieur commandataire de Nantua, par lesquelles lettres il accorda plusieurs privilèges à des membres de cette famille et où il est dit : « A nostre bien amé conseiller et procureur général vénérable Pierre Mermety, à nobles hommes Jean et Bartholomé ses frères. . . . issus de la ville de Thonon, d'une famille illustre par la noblesse. . . . » (Communiqué par M. de Valous.) — Henry Mermety de Montange eut, par testament du 14 décembre 1655, de Madeleine Passerat, veuve de Montillet, la seigneurie de Montarfier : Jeanne-Marie Blanc, sa veuve, en fit reprise de fief, le 10 juillet 1666. — Claude-François de Mermety, sieur de Montarfier, fut témoin au dénombrement de la seigneurie de Chaney, en Bugey, le 17 mai 1677. — Claude de Mermety fut pourvu, le 27 mars 1706, à l'office de contrôleur en la maréchaussée de Belley, créé par édit d'avril 1705.

La branche des Mermety, qui remontent au seigneur de Bessey, conseiller et juge-mage des appellations pour le duc de Nemours au siège de Saint-Rambert, faillit par Pierre, conseiller du roi, en l'élection de Bugey et de Gex, qui ne laissa que quatre filles.

Décès de Henry Mermety à Montanges le 14 juillet 1662.

Le lendemain il est enterré dans la Chapelle Sainte Anne et Saint Sébastien appartenant à la famille et située à l'intérieur de l'église Saint André en présence de Jean Claude Maurier, curé de Montanges, de Pierre Mermet son oncle, curé de Champfromier ainsi que de l'ensemble de la famille résidant à Montanges.

Décès de Claudine Daloz, belle-mère d'Henry Mermety qui résidait au château le 15 septembre 1672.

« Elle est enterrée dans la Chapelle Sainte Anne et Saint Sébastien à l'intérieur de l'église Saint André. »

1672
S
Claudine
Daloz

Le seizième iour du Mois de septembre
à esté enterré
dans la Chapelle de M^r Mermety de L'Église
Parroissiale St. André de Montange (Chapelle)
Daloz, veuve de Sr. Pierre Blanc Bourgeois de St.
Claude, decedé le iour précédent, et ont assisté au
Convoi Les Sr. Joseph et Honnoré Mermety ses
parents dudit Montange qui ont icy signé

H. Mermety
J. Maurier Curé de Montange

Blanc Jeanne Marie, épouse de Henry Mermety.

2.10.1669 : (ADT1/023) : Divers échanges.

Entre Dlle Jeanne Marie Blanc, veuve d'Henry Mermety d'une part et Maître François Delaville, notaire royal de Montanges :

1/ Une terre au finage d'aval appelée en la Fontaine.

2/ Une terre au finage d'Amont appelée Sur la Roche.

Pour la Dlle Blanc et Joseph Mermety :

1/ Le droit de propriété de Mr Delaville sur la moitié des Moulins d'Enfernay à présent ruinés.

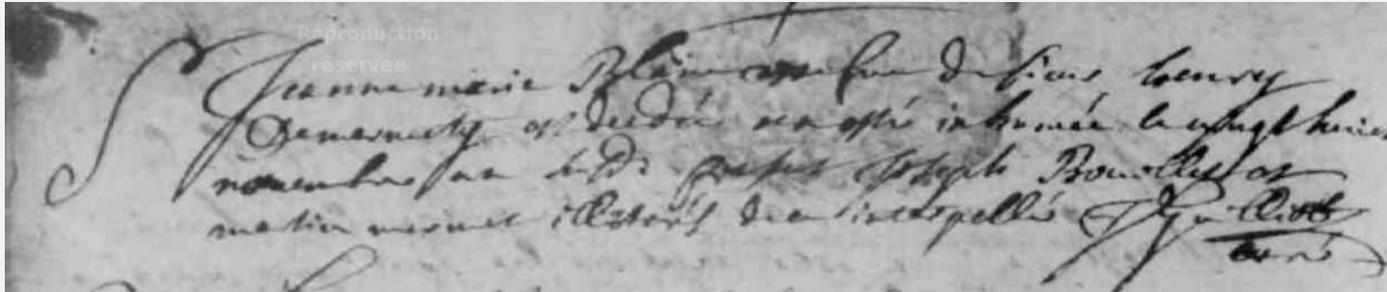
2/ Sa part de la moitié des cours d'eau dès la Roche du Colombier jusqu'aux eaux mêlées sur la Vaucherine : le tout moulin et eau provenant des biens de Bernard Mourier dit Bourguignon.

Les Mermety donnent 40 livres : ils n'ont rien à prétendre sur le Moulin vieux, situé sur le levant du Cuchet, ni sur le cours d'eau, bien que la moitié provienne des biens disputés.

La Dlle Blanc est saisie au titre d'abergeage du Moulin d'Enfernay et ne pourra le réclamer au Sieur Delaville.

Décès de Jeanne Marie Blanc, veuve de Henry Mermety à Montanges le 28 novembre 1709.

Elle est enterrée au cimetière de l'église Saint André.



Mermety Jeanne. Née probablement à Montanges en 1611. Fille de Louys Mermet et de Marie Clerc.

Mariage le 16 juin 1631 avec Antoine Brunet de Oyonnax.

En 1634, au cours de la guerre de dix ans entre les gris bugistes et les cuanais comtois, le capitaine Brunet à la tête de ses troupes bugistes est blessé dans une escarmouche près de Giron. Transporté par ses hommes chez son beau-père Louys Mermet résidant au château de Montanges, il est soigné mais son mal s'aggrave et il y décède dix jours plus tard.

Descendance :

Jean Louis Brunet, marié à Brigitte Puthaud demeurant à Oyonnax.

« Cette dernière eut à subir un grave méfait de la part de François Dortan, dernier Seigneur du lieu. Plus brigand que gentilhomme, François de Dortan lance une opération de commando contre la demeure d'un paisible habitant d'Oyonnax, Jean Louis Brunet, pour piller la maison et faire subir quelques sévices à son épouse en l'absence du maître de céans. Brunet avait servi comme cavalier dans la compagnie du Seigneur de Dortan, puis avait sollicité son congé. Dans la nuit du 14 février 1696 trois hommes pénètrent dans la maison et y mènent grand tapage, déclarant à la maîtresse de maison qu'ils sont envoyés par le Seigneur de Dortan. Un inconnu pénètre dans la maison pour secourir l'occupante et un coup de pistolet pat soudain en touchant à mort Balthazar Allégret, valet de chambre de Dortan. La femme de Brunet tente de s'échapper mais quatre valets de Dortan l'entourent et lui appliquant un fusil sur le ventre la menace de l'emmener à Dortan pour lui faire subir les plus affreux outrages. Seule l'intervention du curé venu administrer les derniers sacrements au valet tué empêche les hommes de Dortan de mettre leur projet à exécution. La pauvre femme parvient à rentrer chez elle, mais François de Dortan et six hommes l'attendent et menacent de la pendre. Elle est finalement libérée par une passante qui obtint des hommes qu'on la libère non sans avoir au préalable pillée et dévaster l'ensemble du mobilier.

Cette affaire fut ensuite jugée à Dijon où François de Dortan fut condamné à raser son château, mais il échappe à la sentence en le vendant à Pierre Gauthier en 1703. »

Mermety Joseph. Né probablement à Montanges en 1636. Fils de Henry et de Jeanne Marie blanc.

Non marié, il est le père d'un fils naturel né de Claudine Gras.

Bachelier en droit, il devient châtelain à la suite de son père.

En 1693, il fait l'acquisition de quelques propriétés dans la combe d'Evuaz.

Mermety Honoré. Né en 1640. Deuxième fils de Henry Mermety et Jeanne Marie Blanc.

2 septembre 1687 : Nommé avocat au parlement de Dijon.

La même année mariage avec Pierrette Jacquin.

Décède à Montanges le 8 janvier 1724.

Demermety Claude François. Né en 1646. Fils de Henry et Jeanne Marie Blanc.

Seigneur de Montarfier.

Greffier en chef au bailliage du Bugey. Conseiller du Roi. Contrôleur de la maréchaussée pour le Bugey.

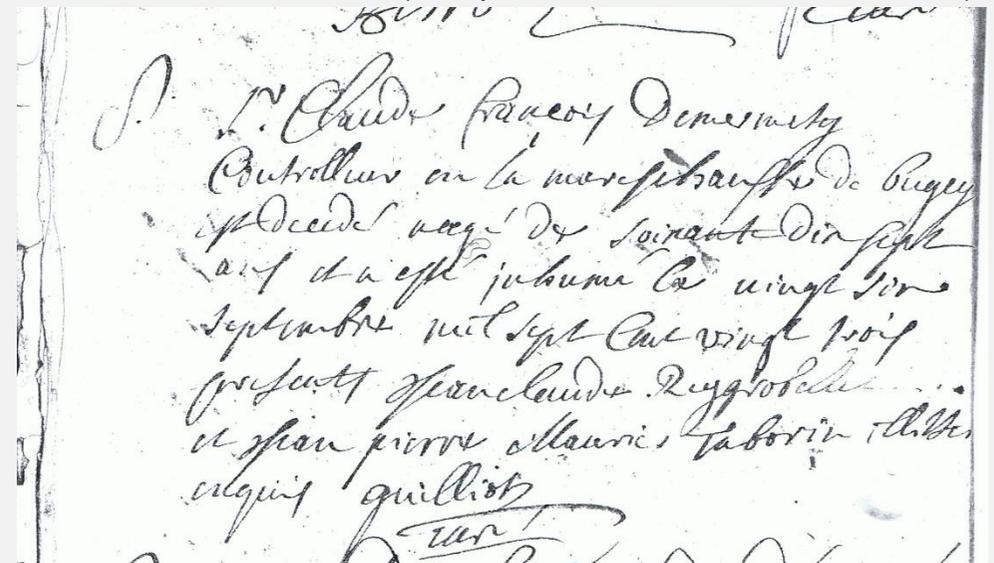
Important propriétaire dans la combe d'Evuaz, il possède en outre : Chez Goy, Pré Rond, Grand Pré, Buclaloup, Pré Brun, Grange du Nerbier et le Remble.

En 1685, il loue (amodie) la grange de Buclaloup au couple Mathieu de Lelex.

En 1685, sans descendance directe, il vend une partie des terres à son frère Claude Mermety. Le restant est partagé entre ses neveux et petits neveux : Marie Constantin, une nièce de Belley et Etienne Mermety, un neveu qui hérite du Remble.

En 1715, Henri Berrod de Montanges ne peut rembourser la somme qu'il doit à Claude Gros Burdet. Ce dernier fait saisir par la justice sa maison. Claude François Mermety s'oppose à cette saisie comme étant plus ancien créancier ; il est débouté mais fait appel. Prévoyant des complications et des frais importants Gros Burdet renonce et cède ses créances à Demermety pour trente-cinq livres. Il a perdu de l'argent mais évite de gros ennuis.

Décède à Montanges à soixante-dix-sept ans le 26 septembre 1723.



1715
M. Claude François Demermety
Contrôleur en la maréchaussée de Bugey
approuvé par le sieur de Saint-Denis
le 26 septembre mil sept cent dix sept
présent Jean Claude Regrochier
et Jean Pierre Maurin Laborin Albert
cinq quillots

Demermety Claude. Né en 1645. Fils de Henry et Jeanne Marie Blanc.

Avocat au parlement de Dijon.

Mariage avec Anne Maignien. Elle est la sœur de Marie Maignien (1682/1742) femme de Jean Claude Brunet, avocat au parlement et petit-fils de la famille de Jean Louis Brunet.

Deux enfants :

Jeanne Demermety née à Montanges le 6 juillet 1702 Baptisée dans l'église Saint André par le curé Perret en présence du parrain : Sieur Claude François Delaville, bourgeois de Montanges et la marraine Demoiselle Jeanne Marie Blanc, veuve de Henry Mermety.

Joseph Demermety né en 1703.

Après le rachat des terres d'Evuz à son frère, il s'empresse de délimiter ses propriétés avec la forêt de Chalam. (Des bornes en pierre marquées du double chevron ont longtemps persisté dans ses lieux).

-16 septembre 1727 : Cense par maître Claude Demermety, avocat au parlement contre Pierre et Philippe Duraffour de -Chezery devant maître Maurier, notaire à Montanges :

« L'an 1727 et le seizième jour du mois de septembre par devant le notaire soussigné et présent les témoins après nommés est comparu Maître Claude Demermety, avocat au parlement demeurant à Dijon et de Au dit Montanges lequel degré pour lui et les siens.

Mermety Louyse. Né à Montanges en 1654. Fille de Henry Mermety et Jeanne Marie Blanc.

Mariage à Montanges le 22 août 1672 dans l'église Saint André avec Denis Chapuis, docteur en droit de la ville d'Orgelet au comté de Bourgogne. *Mariage en présence de Sieur Gaspard Chapuis, frère de l'époux, de Sieur Anthoine Varod oncle maternel de l'époux de Saint Christophe au Comté de Bourgogne, de Sieur Claude François Mermety Seigneur de Montarfier et de Joseph Mermety châtelain de Montanges les frères de l'épouse, comme encore de Jacques, fils de Claude Devaux et Claude, fils de Claude Gras Machura laboureurs de Montanges.*

-25 mai 1673 : Naissance de leur fils Denis Honoré à Montanges ; *Son parrain, Honoré Mermety et sa marraine Jeanne Marie Blanc, veuve de Henry Mermety.*

Mermety Jeanne. Née à Montanges le 6.07.1702, fille de Claude et d'Anne Maignien.

Mariage à Dijon le 23.08.1728 avec Etienne Naveau. *Avocat au Parlement de Dijon. Substitut à la Chambre des comptes.*

Demermety Joseph. Né à Montanges le 18 mars 1703. Fils de Claude Mermety et Anne Maignien. Mariage à une date inconnue avec Marguerite Morelet, fille de Jean Baptiste, conseiller et auditeur de la chambre des comptes marié le 9 mars 1710 à Marie Boiteux de Pradines.

Succède à son père comme avocat au parlement de Dijon. Substitut du procureur de la chambre des comptes de Dijon pour la Bresse, le Bugey et le Valromey.

Réside à Dijon.

Le couple se rend quelquefois à Montanges pour régler des affaires. C'est au cours d'un de ces déplacements qu'a lieu la naissance de leur fille Marguerite née et baptisée le 20 août 1745 à Montanges.

Demermety Etienne. Né le 25 octobre 1743. Fils de Joseph et de Marguerite Morelet.

Mariage à Dijon le 27 mai 1776 avec Louise Marguerite Lebreton des Chapelles fille de Louis, Seigneur de Chapelles.

Avocat au parlement de Dijon. Seigneur de Pont Bernard.

En 1777, Etienne Demermety donne pouvoir à Jean François Genolin de Champfromier pour passer des baux en son nom pour l'ensemble de son domaine de Montanges.